



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Comité permanent de la condition féminine

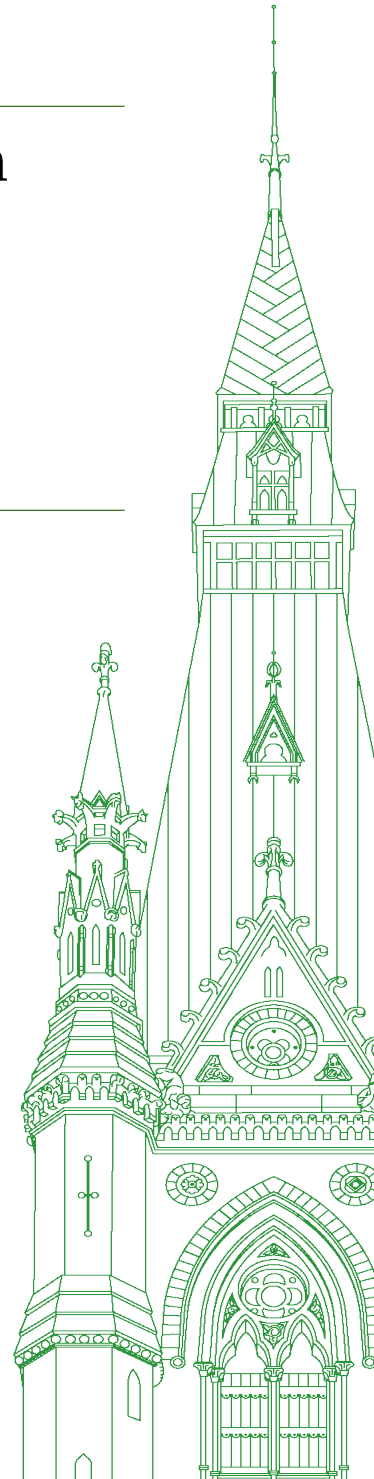
TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 024

PARTIE PUBLIQUE SEULEMENT - PUBLIC PART ONLY

Le mardi 10 février 2026

Présidente : Marilyn Gladu



Comité permanent de la condition féminine

Le mardi 10 février 2026

• (1100)

[Traduction]

La présidente (Marilyn Gladu (Sarnia—Lambton—Bkejwawong, PCC)): La séance est ouverte.

Bienvenue à la 24^e réunion du Comité permanent de la condition féminine de la Chambre des communes.

La réunion d'aujourd'hui se déroule sous forme hybride, conformément au Règlement.

J'aimerais faire quelques observations à l'intention des témoins. Pour l'interprétation, les participants qui sont ici dans la salle peuvent choisir entre l'anglais, le français ou le parqué, qui présente les deux langues. Sur Zoom, vous verrez les mêmes choix au bas de votre écran. Si vous souhaitez prendre la parole, veuillez lever la main. Tous les commentaires doivent être adressés à la présidence.

Merci de votre coopération.

Conformément à l'article 108(2) du Règlement et à la motion adoptée par le Comité le lundi 15 septembre 2025, le Comité reprend son étude de l'idéologie antiféministe.

Avant d'accueillir nos témoins, je tiens à vous avertir que le sujet abordé peut heurter la sensibilité de certaines personnes.

Nous allons discuter de thèmes et d'expériences liés à l'idéologie antiféministe. Cela peut être un élément déclencheur pour les personnes qui ont vécu des expériences similaires. Si les participants se sentent bouleversés ou ont besoin d'aide, veuillez en informer la greffière. Il est important pour tous les témoins et les députés de reconnaître qu'il s'agit de conversations difficiles, alors essayons de faire preuve de compassion.

J'aimerais maintenant souhaiter la bienvenue à nos témoins.

Nous accueillons Mme Esli Chan, candidate au doctorat à l'Université McGill, qui témoigne à titre personnel.

[Français]

Nous recevons aussi M. Michel Dorais, professeur émérite de l'Université Laval.

[Traduction]

Nous recevons Mme Shari Graydon, fondatrice et directrice générale de Perspectives plurielles.

[Français]

Du Centre pour l'intelligence émotionnelle en ligne, nous accueillons Emmanuelle Parent, cofondatrice et directrice générale.

[Traduction]

Je vous souhaite la bienvenue.

Nous allons commencer par les déclarations liminaires de nos témoins.

Madame Chan, la parole est à vous pour les cinq premières minutes.

Esli Chan (candidate au doctorat, Université McGill, à titre personnel): Merci, madame la présidente et mesdames et messieurs les membres du Comité, de m'avoir invitée à comparaître devant vous.

À la base, l'antiféminisme est un système de croyances qui rejette l'égalité entre les sexes, qui considère les droits des femmes comme une menace et qui normalise l'hostilité envers les femmes et les mouvements féministes. Bien que cette idéologie ait des fondements historiques, elle a pris une importance particulière dans notre écosystème numérique.

Aujourd'hui, je voudrais mettre en évidence deux dynamiques qui accélèrent cette crise, à savoir que les plateformes de médias sociaux et l'intelligence artificielle, ou IA, peuvent amplifier les préjugés. Je précise que mon expertise porte davantage sur les dimensions sociales et politiques que sur les aspects techniques.

Premièrement, les plateformes de médias sociaux sont conçues pour maximiser l'intérêt accordé au contenu. Un rapport de recherche publié en 2023 par Lucina Di Meco montre que le contenu misogyne devient souvent viral précisément en raison de sa nature incendiaire. Les systèmes algorithmiques sont conçus pour maximiser l'attention et faciliter une large diffusion. Plus un contenu est controversé, plus il suscite de réactions, de vues et de partages. Cela génère des profits pour les plateformes tout en incitant les utilisateurs à produire des contenus haineux et misogynes. Il en résulte un cercle vicieux où les plateformes tirent profit de la controverse, les utilisateurs sont récompensés pour avoir publié des contenus toxiques, et l'antiféminisme devient ainsi omniprésent. La controverse génère des clics; les clics génèrent des revenus, et ce sont les femmes et les filles qui en paient le prix.

Des études montrent qu'une femme sur cinq est victime de harcèlement en ligne au Canada. Au-delà des réseaux sociaux, ONU Femmes rapporte que l'intelligence artificielle générative peut favoriser la violence fondée sur le sexe. Plus précisément, je voudrais parler des compagnons virtuels générés par l'IA. Des recherches de Harvard montrent que les jeunes garçons sont soumis très tôt à des pressions pour se conformer aux normes de dureté émotionnelle, ce qui limite leur intelligence émotionnelle et contribue à leur isolement. Les compagnons virtuels générés par l'IA exploitent cette vulnérabilité en simulant des rapports humains et un soutien émotionnel.

Une enquête menée en 2025 par l'Observatoire de l'écosystème médiatique de l'Université McGill a révélé que, même si 67 % des Canadiens considèrent que les interactions fréquentes avec les agents conversationnels dotés d'intelligence artificielle sont nuisibles au développement des jeunes, 32 % croient également que ces outils peuvent contribuer à réduire la solitude. Les agents conversationnels peuvent effectivement sembler réceptifs et valorisants, mais ils évitent fondamentalement tout conflit, reflétant ce que les utilisateurs veulent entendre sans remettre en question les idées néfastes.

Pour les jeunes garçons qui évoluent dans des espaces saturés de messages antiféministes et d'attentes hypermasculines, les compagnons virtuels peuvent soutenir et amplifier des croyances misogynes préjudiciables, voire encourager des formes de violence sexiste. Si les médias sociaux et l'IA ne sont pas intrinsèquement néfastes, ils nécessitent toutefois des garde-fous délibérés.

Premièrement, il faut une reconnaissance juridique claire de la violence sexiste favorisée par l'IA, accompagnée de mesures d'application tenant compte du genre. Cela comprend des processus simplifiés de suppression du contenu qui accordent la priorité à la sécurité des victimes et une formation spécialisée pour les organismes de réglementation, les forces de l'ordre et les services sociaux afin qu'ils reconnaissent et comprennent la dynamique de genre qui prévaut dans la violence numérique.

Deuxièmement, les plateformes en ligne doivent être expressément tenues d'établir des mesures de protection contre les préjudices fondés sur le sexe, notamment des évaluations d'impact sur le genre et l'examen de la façon dont leurs algorithmes et les caractéristiques de conception de leurs plateformes peuvent amplifier la misogynie. Cela nécessite une surveillance rigoureuse exercée par des organismes indépendants composés d'experts en matière de genre habilités à émettre des ordonnances de conformité, à enquêter sur les plaintes et à examiner les décisions réglementaires. Cependant, le défi ne se limite pas à la réglementation.

La viralité des contenus antiféministes préjudiciables en ligne est attribuable à une demande sous-jacente. Par exemple, si des outils d'IA tels que Grok ont été utilisés pour déshabiller des personnes en ligne sans leur consentement, le préjudice provenait de l'utilisateur individuel qui cherchait à porter atteinte à la dignité des femmes.

D'emblée, nous avons besoin d'un changement culturel, ce qui nécessite le financement de programmes de santé mentale dès l'enseignement primaire, le renforcement des programmes de soutien communautaire destinés aux jeunes garçons et aux hommes, et le renforcement de l'éducation à la culture numérique qui établit un lien entre le comportement numérique et la violence sexiste dans le monde réel.

L'antiféminisme, amplifié par la conception de plateformes et les outils d'intelligence artificielle, façonne activement les croyances et la vie des jeunes Canadiens. Le moment est venu de briser ce cycle.

Merci. Je me ferai un plaisir de répondre à vos questions.

• (1105)

La présidente: Merci beaucoup.

[Français]

Monsieur Dorais, vous avez la parole pour cinq minutes.

Michel Dorais (professeur émérite, Université Laval, à titre personnel): Je remercie le Comité de l'invitation.

On a eu de très bons diagnostics ici. Mme Chan vient d'en faire un. C'est très bien résumé, alors je vais sauter ça.

Je vais vous parler de prévention. Je travaille beaucoup en prévention. D'ailleurs, j'ai enseigné la prévention pendant 45 ans. Je travaille aussi beaucoup auprès des jeunes hommes, car je pense qu'il faut passer le message de la masculinité bienveillante. Actuellement, il y a une propagande antiféministe qui touche beaucoup les jeunes hommes. Il faut y mettre fin. Il y a des solutions concrètes. Il faut pouvoir en parler.

Cette offensive n'a pas beaucoup de contrepoids. En passant, je m'excuse auprès des interprètes, car je ne lis pas mon texte, je le résume. Je pense que vous avez eu mon mémoire ainsi que mes notes de présentation, auxquelles je vous réfère. Je reprends. Cette réaction est un peu un attachement à l'époque préféministe. Beaucoup de jeunes hommes et d'hommes influenceurs en ligne immensément populaires s'opposent aux droits des femmes et à l'avancée des droits des femmes et des minorités sexuelles et de genre. Ça va souvent ensemble: quand les uns avancent, les autres avancent aussi.

Ainsi, c'est une vision très alarmiste. Beaucoup d'hommes ont l'impression de perdre leur pouvoir et leurs privilèges. Ils ne veulent surtout pas les partager. En ce sens, on pourrait sûrement même parler de suprématisme masculiniste. On va même jusqu'à blâmer les femmes, ce qui, comme on le sait très bien, produit de la violence. Les femmes sont blâmées de ce qu'elles vivent aux mains de ces hommes violents, et irascibles. Les mots me manquent. Évidemment, ce retour à la tradition que demandent beaucoup d'hommes implique de mépriser les femmes. Respecter les traditions qui discriminent et qui ostracisent, c'est mépriser leurs victimes.

On ne peut donc pas retourner là. Il faut sensibiliser les hommes. Il faut aller là où sont les garçons. Où sont-ils? Ils sont dans les écoles et beaucoup dans le sport. Ces dernières années, j'ai travaillé avec des équipes de sport. J'en parlerai pour terminer ma présentation tantôt, et je donnerai des exemples très concrets. Il faut rejoindre les garçons. Oui, ils sont en ligne, mais ils sont aussi dans les écoles, dans le sport et dans les maisons de jeunes. Ainsi, on peut passer des messages dans ces cadres. Tantôt, je vais donner des exemples assez extraordinaires d'initiatives par des femmes et par des hommes qui rejoignent ces garçons pour les conscientiser, les sensibiliser et, surtout, changer les conduites. C'est très bien de sensibiliser et de conscientiser, mais on doit changer des comportements et des conduites, ce qui est beaucoup plus compliqué. Ça demande d'être bien organisé. Ce sont les conduites, et non les personnes, qui sont toxiques. Les personnes peuvent changer. J'ai une formation en sociologie et en travail social, alors je suis bien placé pour savoir que les gens peuvent changer. Dans une autre vie, en tant que travailleur social, j'ai travaillé à la protection de la jeunesse pendant une douzaine d'années. Je peux donc dire que les gens changent. Même des garçons qui ont fait de très mauvaises choses peuvent devenir de très bons garçons.

Il y a donc de l'espoir, mais il faut reconnaître qu'il y a un problème, et qu'on peut et doit agir. Surtout, il faut se donner les bons moyens.

J'ai préparé trois exemples que je voulais vous donner. Au Québec, un organisme appelé Sport'Aide a une entente avec une kyrielle d'équipes de sport pour aller dans les équipes sportives et pour former non seulement les jeunes, mais aussi les coachs. Les coachs sont des modèles. On parle souvent de modèles négatifs quand on parle d'influenceurs, mais les coachs sont des modèles positifs. Dans les écoles francophones du Nouveau-Brunswick aussi, il y a un projet, des ateliers de masculinité bienveillante pour les jeunes garçons. J'ai un dernier exemple. À Québec, j'habite tout près du YWCA, où il y a des ateliers pour les garçons. Il y a un programme en ligne, qui est d'ailleurs financé par le gouvernement fédéral.

Pour conclure, je dirais qu'il y a des choses à faire. On ne peut plus attendre, il faut agir maintenant.

• (1110)

La présidente: Merci beaucoup.

[Traduction]

Madame Graydon, vous avez maintenant la parole pour cinq minutes.

Shari Graydon (fondatrice et directrice générale, Perspectives plurielles): Merci.

Immédiatement après la réélection de Donald Trump en 2024, l'influenceur antiféministe Nick Fuentes a publié sur X: « Ton corps, mon choix. Pour toujours. » Sa fanfaronnade est devenue virale.

Quelques mois plus tard, Andrew Tate, un personnage qui incite la haine, et qui a été accusé de traite de personnes et de viol en Roumanie, a trouvé refuge aux États-Unis. Pourquoi Tate a-t-il fondé son empire antiféministe en Roumanie? Parce que c'est le pays d'Europe où l'égalité des sexes est la moins respectée. Quatre-vingts pour cent des Roumains croient au mensonge selon lequel la place des femmes est à la maison. Pourquoi Tate est-il retourné en Amérique? Il savait que sa misogynie y serait bien accueillie.

Les États-Unis se classent au 81^e rang mondial pour la représentation des femmes en politique. C'est un résultat choquant pour un pays qui, jusqu'à récemment, était considéré comme un symbole de démocratie.

Cependant, le Canada, dans sa représentation des femmes en politique, n'a que quelques points d'avance sur les États-Unis. Le Comité de la condition féminine a l'occasion d'aider à changer la donne. Ce faisant, vous pouvez contrer de manière décisive la rhétorique antiféministe que les dirigeants autoritaires instrumentalisent. Perspectives plurielles a une proposition concrète et peu coûteuse pour contrer les tendances dont vous avez déjà tant entendu parler.

Comme vous le savez, les mensonges antiféministes prétendent que la promotion de l'égalité des femmes affaiblit la société, que notre rôle est d'être soumises et que nous méritons d'être violées. Ces mensonges menacent notre liberté, notre économie et notre démocratie. La meilleure façon de les combattre est de veiller à ce que les contributions des femmes soient équitables, visibles, célébrées et reconnues comme essentielles. Votre présence même dans ce Parlement y contribue, mais le fait de permettre passivement aux hommes de conserver 70 % du pouvoir renforce implicitement les mensonges qui sont répandus.

Nous sommes les voisins d'un cas d'étude terrifiant, et nous observons les répercussions catastrophiques que la misogynie normalisée peut avoir en détruisant des décennies de progrès, apparemment du jour au lendemain. Lorsque les États-Unis ont commencé à restreindre le droit à l'avortement, la seule option dont disposaient de nombreuses femmes américaines pour mettre fin à une grossesse non désirée était de se tourner vers les réseaux féministes de l'un des pays les plus catholiques au monde: le Mexique.

Comment est-ce possible? Il y a une dizaine d'années, le Mexique a exigé que tous les partis présentent autant de femmes que d'hommes aux élections nationales. Ils ont atteint la parité entre les genres, et les femmes ont rapidement utilisé leur pouvoir politique pour offrir un meilleur accès à l'avortement dans leur pays qu'aux États-Unis. En garantissant que les femmes occupent la moitié des sièges et exercent visiblement leur autorité, l'égalité devient la norme attendue. Cela remet en question les mythes véhiculés par la misogynie, y compris la notion selon laquelle vous n'avez pas votre place ici et que vous n'êtes pas capable d'exercer le pouvoir.

Au tournant du siècle, le Canada se classait au 28^e rang pour la représentation des femmes en politique. Aujourd'hui, nous sommes au 73^e rang, beaucoup plus près des États-Unis que du Mexique, qui occupe la cinquième place. Nous avons accepté un changement progressif alors que le Mexique et des dizaines d'autres pays ont dit non au statu quo et ont transformé leurs systèmes.

Nous avons étudié les mesures qui ont fait leurs preuves ailleurs, et voici ce qui, selon nous, fonctionnerait ici: exiger que les partis présentent un nombre égal d'hommes et de femmes, y compris dans les circonscriptions à peu près sûres, et que ceux qui ne se conforment pas à cette règle perdent leur droit de se présenter, un point c'est tout. Ce n'est pas compliqué et ce n'est pas coûteux. Ce n'est même pas controversé. Quatre-vingt-six pour cent des Canadiens croient que les femmes devraient détenir un équilibre du pouvoir.

Vous tous, en tant que députés élus à cette Chambre, pourriez choisir de vous faire collectivement les champions de ce changement. Ce faisant, vous remettriez en question l'idéologie antiféministe, vous amplifieriez considérablement la visibilité et l'influence des femmes et vous vous assureriez non seulement la parité hommes-femmes en politique, mais aussi votre place dans l'histoire pour l'avoir fait.

• (1115)

[Français]

La présidente: Merci.

Madame Parent, vous avez la parole pour cinq minutes.

Emmanuelle Parent (cofondatrice et directrice générale, Centre pour l'intelligence émotionnelle en ligne): Merci de me recevoir.

Je m'appelle Emmanuelle Parent. Je suis docteure en communication, enseignante à l'Université de Montréal ainsi que directrice générale du Centre pour l'intelligence émotionnelle en ligne, ou CIEL.

La mission du CIEL est de sensibiliser les jeunes des écoles primaires et secondaires aux défis du numérique. En juin 2026, nous aurons atteint plus de 100 000 enfants et adolescents avec notre message disant de favoriser un équilibre quant aux écrans et d'avoir un esprit critique envers le contenu vu sur les écrans.

Pour compléter les autres témoignages que vous avez entendus, mon allocution sera de nature qualitative. Qu'est-ce que nous entendons dans les classes? Je vais répondre à quatre questions pour vous.

Premièrement, pourquoi les jeunes vont-ils en ligne?

Ils vont en ligne pour socialiser. Si les ados utilisent Instagram, Snapchat, mais pas Facebook, c'est pour parler avec leurs amis. S'ils utilisent Discord pour jouer aux jeux vidéo, c'est pour être avec leurs amis. Quand ils vont socialiser, les jeunes risquent d'être exposés à la misogynie.

Ils vont en ligne aussi pour le divertissement, pour le loisir, pour apprendre sur eux-mêmes et pour découvrir leur identité. Les enfants s'inspirent beaucoup d'influenceurs et de youtubeurs, et les prennent pour modèles. Quand ils se divertissent en ligne, ils sont exposés à de la misogynie.

Finalement, ils vont en ligne pour la création identitaire et pour s'exprimer. Il y a peu d'espaces où on entend la voix des jeunes. En ligne, ils peuvent avoir une voix en publiant ce qu'ils veulent dire à propos d'eux-mêmes mais, quand ils s'expriment, ça les expose à de la misogynie.

Deuxièmement, quel est le problème quant à la santé des jeunes?

Tout temps d'écran n'est pas foncièrement mauvais. Comme on l'a bien dit, sur le plan de la santé, on s'inquiète surtout du fait que le modèle d'affaires des réseaux sociaux, qui vise à capter et à conserver notre attention, nuise aux saines habitudes de vie des jeunes.

On s'inquiète aussi beaucoup du visionnement de contenus inappropriés qui affectent l'humeur des jeunes et forgent leur vision du monde, de leurs pairs et d'eux-mêmes. Le modèle d'affaires des réseaux sociaux favorise les chambres d'écho, et les algorithmes de recommandation exacerbent les contenus qui font réagir.

Troisièmement, à quoi ressemble l'expérience des jeunes de l'antiféminisme en ligne? Je tiens à mentionner que la majeure partie des contenus dont vous entendez parler aujourd'hui sont produits par des adultes, sur des plateformes conçues par des adultes, où les enfants sont exposés à la misogynie malgré eux. Voici des témoignages concrets de jeunes entendus en classe.

« Je vois plein de contenu sexiste, mais je ne les regarde pas. Par exemple, eux [pointe un autre groupe dans la classe], oui et ils sont lourds. »

« Les vidéos qui me font du bien, c'est quand je vois des femmes se faire battre. »

« Si tu publies, il faut que tu t'attendes à te faire insulter. Ça vient avec le risque de s'exposer. »

« Ils n'ont pas de vie, ceux qui commentent des insultes. Il faut les ignorer, il n'y a rien à faire. »

« J'ai déjà signalé un commentaire sexiste sur Instagram, mais on m'a répondu que ça respectait les règles de la communauté. »

« Je me fais régulièrement demander mon Instagram ou mon numéro de téléphone quand je *game* parce que j'ai une voix de fille. Donc, je ferme toujours mon micro. »

« Une fille avec un haut *snapscore* sur Snapchat, c'est une pute. »

« Les filles qui publient, c'est pour avoir de l'attention. »

« Comment je fais, madame, pour avoir moins de contenu sexiste? Je n'en veux plus. »

« Grâce à Instagram, je suis abonnée à plein de pages féministes et j'apprends vraiment beaucoup. »

« Pourquoi ces plateformes, ces messieurs, sont-ils si riches alors que je ne paye pas une cenne pour être dessus? »

Quatrièmement, comment intervient-on?

Je serai brève à propos de l'interdiction des réseaux sociaux. Je crois fermement que ça ne règlera pas le problème devant nous aujourd'hui.

Je serai aussi brève à propos de l'éducation et de la prévention. Ça vous étonne peut-être, puisque c'est le cœur de tout ce que je fais et qu'il n'y a aucun doute que ça change les choses dans la vie des jeunes et dans les classes, mais nous avons besoin de plus. Nous devons éduquer et informer les jeunes, et il faut cesser de tout mettre sur leurs épaules et de les laisser prendre en main toute la haine qui circule en ce moment.

Vous aurez peut-être remarqué que je suis enceinte. Je suis enceinte de six mois. J'ai un petit garçon dans mon ventre. Si nos solutions ne passent pas par l'encadrement des plateformes, je vais avoir les mêmes conversations avec lui qu'avec les jeunes dans les classes en ce moment. Je vais devoir m'excuser que nous, les adultes, n'ayons pas eu le courage de réglementer les plateformes. Je vais devoir être désolée qu'à cause de son genre, il soit ciblé par des contenus misogynes desquels nous devons ensuite parler.

Je ne veux pas entendre dire qu'il est irréaliste d'encadrer les plateformes, car il y a des États qui le font et qui ont de vrais résultats. Je vous en parlerai avec plaisir. Au Royaume-Uni et en Australie, il y a le Online Safety Act; en Europe, il y a le Digital Services Act; et en Californie, il y a l'Age-Appropriate Design Code Act. Ces lois ont des paramètres par défaut qui protègent les mineurs et qui soutiennent les enfants. Elles prévoient des régies indépendantes qui font respecter les lois et tiennent les plateformes responsables.

• (1120)

La présidente: Merci beaucoup et félicitations.

[Traduction]

Nous allons passer à notre première série de questions.

Nous commençons par Mme Vien, qui a six minutes.

[Français]

Dominique Vien (Bellechasse—Les Etchemins—Lévis, PCC): Merci beaucoup, madame la présidente.

Je remercie chacun et chacune des témoins de s'être rendus disponibles aujourd'hui.

Il s'est dit tellement de choses qu'il est à peu près certain que nous allons manquer de temps.

Je vais commencer tout de suite par vous, madame Parent, puisque vous venez de nous faire votre exposé.

Je comprends que vous avez rejoint 100 000 jeunes dans le cadre de vos conversations avec eux. Est-ce qu'ils sont tous au Québec?

Emmanuelle Parent: Oui, nous avons rejoint les jeunes au Québec, en ville et en région, et au primaire et au secondaire.

Dominique Vien: Avez-vous bien dit au secondaire et au primaire?

Emmanuelle Parent: Oui, exactement. Nous parlons des écrans avant tout, notamment de notre bien-être, mais le sujet des contenus haineux émerge de lui-même par la voix des jeunes, parce que ça fait partie de leur expérience quotidienne.

Dominique Vien: Qu'est-ce que vous leur dites quand vous les rencontrez? M. Dorais va être sûrement intéressé par votre mesure, parce qu'il parlait d'initiatives tantôt. Concrètement, en quoi consiste cet échange que vous avez avec eux?

Emmanuelle Parent: Une première étape est de mettre des mots sur les émotions. Nous ouvrons le dialogue avec eux, car les jeunes ne parlent pas nécessairement ensemble du contenu qu'ils voient. Le fait d'être critique à ce sujet leur réaffirme que ce sont des discours inacceptables en face-à-face, contrairement à ce qu'ils peuvent voir en ligne.

Ensuite, ils nous demandent souvent ce qu'ils peuvent faire pour en voir moins. À ce moment-là, nous leur indiquons des outils, comme masquer du contenu, essayer de parler à leur algorithme pour que leur contenu personnalisé ait une tendance moins haineuse, et signaler les publications. Nous essayons aussi de leur donner des outils concrets pour gérer leurs émotions et avoir une certaine résilience quand ils sont devant ces contenus, parce qu'actuellement, même s'ils signalent des contenus haineux, on a vu que les plateformes les laissent en ligne.

Dominique Vien: C'est assez inquiétant. Tantôt, Mme Chan disait que les plateformes touchent des sous aussi avec ça. Je cherche le nom, car je n'y connais rien.

Emmanuelle Parent: La haine, c'est très payant.

Dominique Vien: Je ne suis pas très connaissante en technologie, mais chaque clic leur rapporte des sous.

Je vais clore cet échange sur une dernière question. En général, est-ce que les jeunes se disent que vous avez bien raison et qu'ils n'avaient pas réalisé?

Emmanuelle Parent: Ils sont tellement prêts à avoir ces conversations. Lorsqu'on arrive avec un discours moralisateur voulant que les réseaux sociaux ne soient pas bons pour eux, ils vont se braquer et nous citer les raisons que je vous ai dites. C'est pour ça que j'ai commencé par vous lister les motivations des jeunes pour aller sur les réseaux sociaux. Il y a des bénéfices, et, surtout dans les dernières années, ça les irrite de voir du contenu non modéré quand ils jouissent justement de ces bénéfices sociaux et de divertissement.

Dominique Vien: Je n'ai pas beaucoup de temps. Merci.

Madame Chan, bonjour. Je vous remercie d'être des nôtres aujourd'hui.

Vous nous disiez tout à l'heure qu'avoir des clics, c'est payant, ou, en tout cas, que ça génère des sous. Est-ce que vous craignez qu'il y ait un dérapage?

Je vais vous poser la question à vous aussi, monsieur Dorais, si vous voulez peut-être réfléchir sur ce sujet.

Est-ce que nous sommes alarmistes, ou bien cette espèce de phénomène détestable pourrait effectivement entraîner un dérapage violent comme, par exemple, une descente dans les rues? Autrement dit, est-ce que ce que nous voyons sur les réseaux sociaux est un prélude? Si nous n'intervenons pas et si nous ne faisons rien, est-ce que, à un moment donné, ça peut dégénérer?

• (1125)

[Traduction]

Esli Chan: Je ne pense pas que ce soit particulièrement alarmiste. Il y a eu récemment l'incident concernant Grok sur X, anciennement Twitter, où des gens ont pu essentiellement utiliser l'intelligence artificielle pour dévêtir des femmes, principalement. En l'espace d'un peu plus d'une semaine, plus de trois millions d'images ont été créées sans le consentement des femmes. C'est pourquoi je ne trouve pas que ce soit alarmiste. Ces choses se produisent, et il y a des gens derrière ces écrans qui demandent à voir ce genre d'images en ligne. Voilà pourquoi je pense que c'est très réel. Il y a une forte demande pour ce genre de contenu en ligne.

En ce qui concerne le transfert de la violence politique, je trouve souvent restreignant de dire que la violence est soit hors ligne, soit en ligne. Je pense que l'écart entre ces mondes s'estompe avec le temps. Beaucoup de jeunes vont en ligne pour leur culture, leurs conversations et leur socialisation, qui se répercutent sur leur comportement à l'école. Je ne voudrais pas dire que la violence est imminente, mais...

[Français]

Dominique Vien: Merci beaucoup. Comme je vous le dis, j'ai très peu de temps.

Monsieur Dorais, je vous remercie d'être des nôtres aujourd'hui. Nous sommes bien contents de vous recevoir.

Peut-être qu'avant d'aborder ce dérapage que je peux craindre — peut-être que je suis trop négative —, vous avez dit qu'il faut reconnaître qu'il y a un problème. Vous avez dit qu'en prévention, il faut d'abord reconnaître qu'il y a un problème. Si vous dites ça, est-ce que c'est parce qu'on ne reconnaît pas qu'il existe un problème?

Michel Dorais: Tout à fait. Il y a un problème vis-à-vis de la condition masculine. Il n'y a pas de contrepoids à ces discours violents, méprisants, misogynes et sexistes. Les mentors que les jeunes trouvent, notamment en ligne, sont des mentors négatifs. Il y a donc besoin de faire contrepoids. Il faudrait des programmes interministériels peut-être. Je ne sais pas, c'est votre travail, ce n'est pas le mien.

Dominique Vien: J'avais écrit une question dans mes notes: que devraient faire les ministères de l'Éducation? Nous avons parlé des parents. Il y a certainement un rôle à jouer à la maison, mais il y a aussi certainement un rôle à jouer sur le plan de l'éducation.

Michel Dorais: Oui, il faut toucher les parents et les jeunes, parce que si ce qui se passe la maison défait ce qui se passe à l'école, dans les lieux de sport ou dans les maisons de jeunes, ça ne marche pas. Il faut que ce soit concerté.

Dominique Vien: J'ai souvent posé la question. Je vais être sincère et transparente: la réponse a souvent été que ça ne changeait rien. Toutefois, je veux quand même avoir votre point de vue: est-ce qu'il est possible qu'il manque d'hommes positifs dans des rôles importants dans nos écoles et dans nos garderies? Les hommes ne sont pas là et il n'y a pas de figure masculine. Je ne suis pas en train de dire que les femmes dans le domaine de l'éducation ne font pas un beau boulot. Ce n'est pas ce que je dis. Ce que je dis, c'est que les gars ne sont pas là.

[Traduction]

La présidente: Veuillez répondre brièvement.

[Français]

Michel Dorais: On ne les montre pas et on ne les valorise pas. Il faut des mentors et des modèles positifs. Je suis tout à fait d'accord avec vous pour dire qu'il en manque. D'un côté, le mouvement des femmes a mis de l'avant des femmes inspirantes, tellement bienveillantes et positives. J'en connais plein. De l'autre côté, on a de la misère à nommer des hommes. Vous avez raison. On ne s'est pas préoccupé de ça. Chez les hommes, y compris chez les jeunes qui grandissent, il y a un retard d'une génération, voire deux.

Quand on voit les dérives du masculinisme et de la réaction antiféministe, il faut absolument réagir. Il faut que des gars prennent la parole et en inspirent d'autres.

La présidente: Merci.

Madame Ménard, vous avez la parole pour six minutes.

Marie-Gabrielle Ménard (Hochelaga—Rosemont-Est, Lib.): Merci, madame la présidente.

Monsieur Dorais, mesdames Chan, Graydon et Parent, je vous remercie d'enrichir les travaux de ce comité. Sachez que, depuis le début de cette étude, 20 témoins sont venus nous offrir leurs expertises et ajouter un éclairage sur la situation. Le diagnostic est assez unanime. Au cours de cette étude, de ce dont je me souviens, nous n'avons pas entendu de voix dissonantes. Les commentaires vont vraiment dans la même direction.

Au fil des dernières semaines, nous avons appris que le courant antiféministe, pour des raisons troublantes, arrive tout de même à agréger et à engager des communautés.

Madame Graydon, est-ce qu'une frange de la population engagée dans une mentalité ou une idéologie antiféministe peut être récupérée par la classe politique? Est-ce que c'est intéressant pour une certaine classe politique d'aller puiser dans un groupe engagé dans un mouvement antiféministe?

● (1130)

[Traduction]

Shari Graydon: Les enjeux de l'idéologie antiféministe ne seront pas réglés par la proposition que nous faisons, mais il est tout à fait clair que l'environnement sociétal global favorise, renforce et alimente l'idéologie antiféministe.

Ce à quoi nous assistons aux États-Unis n'est pas un accident. La volonté de l'administration actuelle de s'engager dans le genre de mesures qu'elle prend est soutenue, renforcée et amplifiée par un réseau en ligne et une éthique autoritaire qui se reflètent dans le genre de choses qui ont été décrites par mes collègues ici.

La visibilité des femmes qui exercent le pouvoir, qui sont présentes et qui démontrent clairement qu'elles méritent d'être dans ces espaces et qu'elles sont nécessaires à la démocratie contribue, à l'échelle macro, à remettre en question et à affaiblir ces discours.

[Français]

Marie-Gabrielle Ménard: Votre réponse est très claire. L'antiféminisme a donc pour projet de restreindre l'égalité des genres, et met à mal notre démocratie. Comme vous l'avez déjà mentionné, les voix des femmes, des femmes expertes et des femmes en situation de leadership sont sous-représentées dans l'espace public.

Quelle est votre lecture de la situation? Nous sommes en 2026.

[Traduction]

Shari Graydon: C'est mitigé. Nous sommes ici au Canada, où les femmes jouissent de droits et de possibilités incroyables, mais le fait est que nous sommes en retard par rapport à 72 autres pays qui ont pris plus au sérieux la nécessité, dans une démocratie représentative, de faire progresser les femmes de manière systémique. Le fait que nous nous considérions comme des modèles d'égalité et que nous soyons pourtant aujourd'hui isolés par rapport au reste du monde parce que nous n'avons pas su relever ce défi est, à mon avis, décourageant en soi. Et comme nous sommes voisins des États-Unis et que nous observons ce qui s'y passe, cela nous semble encore plus menaçant qu'auparavant.

[Français]

Marie-Gabrielle Ménard: Il me reste quelques minutes, ou probablement quelques secondes.

Madame Parent, votre discours est sans équivoque. Vous dites que le gouvernement a un rôle à jouer en matière de régulation des plateformes. Les plateformes disent souvent qu'elles ne sont pas productrices de contenu, donc elles sont intouchables et ne peuvent pas être considérées comme fautives.

Que répondez-vous à ça?

Emmanuelle Parent: Il est sûr que, pour les plateformes, rendre le contenu haineux payant ne les avantage pas. Ça prend donc des contraintes légales.

La bonne nouvelle, c'est qu'en Europe et en Australie, elles collaborent. Des changements concrets ont été apportés grâce à des ensembles de lois, comme le Online Safety Act. On met plus de ressources dans les mains des jeunes, on fait des rapports de transparence à la fin de l'année pour faire état du nombre exact de contenus signalés par des jeunes ainsi que le nombre exact de contenus retirés de la plateforme, et les plateformes rendent des comptes. Elles collaborent, même si elles disent que ça ne les tente pas, ce qu'on comprend bien, car leurs profits sont ailleurs.

Je veux que vous reteniez que c'est possible. Les plateformes respectent ces lois.

Marie-Gabrielle Ménard: C'est formidable. Merci beaucoup.

Monsieur Dorais, vous avez parlé de l'incidence des modèles positifs dans l'espace réel. Nous en sommes rendus à parler du virtuel d'un côté, et du réel de l'autre. Ça me semble un peu contre-intuitif, mais c'est comme ça.

Les plateformes amplifient beaucoup la portée des discours haineux. Comment fait-on pour contrebalancer ça? Dans le monde réel, toucher 5 000 personnes d'un coup est tout de même un petit défi.

Michel Dorais: Tout à fait. Il ne faut pas seulement enlever des choses. C'est bien d'en enlever, mais il faut les remplacer par d'autres choses. Les gars ont besoin de modèles. Ces influenceurs ont des millions de gens qui les suivent, même s'ils ont des pensées terribles, notamment, on le sait, des pensées d'agressions sexuelles. Ils réussissent bien à aller chercher la jeunesse de sexe masculin et de genre masculin. Il faudrait donc proposer autre chose.

Marie-Gabrielle Ménard: Voulez-vous dire qu'il faut proposer autre chose en ligne, et avoir des modèles masculins positifs en ligne?

Michel Dorais: Oui, tout à fait. Il n'y en a pas. Nommez-moi un influenceur positif.

Marie-Gabrielle Ménard: Il y a Alexandre Champagne.

• (1135)

Michel Dorais: Vous savez, il y en a très peu. Il n'y a pas beaucoup de contrepoids, et c'est pour ça qu'il faut en faire plus.

Pour ma part, j'aime beaucoup ce que fait le YWCA à Québec. Cette association propose aux gars des jeux et des choses ludiques pour leur dire qu'il y a d'autres choses, qu'on peut être un gars pro-féministe et que le féminisme est bon pour tout le monde.

Il faut que les gars comprennent ça. Il y a un sens critique à avoir, et, en effet, ça doit passer par le quotidien, à l'école, au sport, à la maison. Partout où il y a des gars, il faut être là.

Marie-Gabrielle Ménard: Ça prend des sous.

Michel Dorais: En effet, ça prend de l'argent, mais ça prend aussi des gens allumés comme on dit en bon québécois. Ça prend des gens déterminés. Ça va aussi prendre des hommes, qui sont des personnalités publiques, pour aller sur le devant la scène.

La présidente: Merci beaucoup.

Madame Larouche, vous avez la parole pour six minutes.

Andréanne Larouche (Shefford, BQ): Merci beaucoup, madame la présidente.

Je remercie les quatre témoins, à savoir M. Dorais et Mmes Chan, Graydon et Parent, d'être des nôtres pour cette étude, qui se révèle à chaque réunion de plus en plus essentielle et nécessaire.

Madame Parent, je vous félicite pour votre petit garçon que vous portez depuis six mois. Pour ma part, vendredi, nous allons fêter les quatre ans de ma fille. Vous êtes inquiète pour votre garçon, et je suis inquiète pour ma fille. Que va leur réserver l'avenir, compte tenu de cette montée du masculinisme? D'ailleurs, je vais commencer par discuter avec vous. Vous avez dit une chose qui est de la musique à mes oreilles.

Il y a deux ans, j'avais invité Léa Clermont-Dion et Guylaine Maroist à venir présenter leur documentaire *Je vous salue salope* pour souligner la Journée internationale des droits des femmes. Leur demande était claire. Elles avaient fait une demande à Québec, mais aussi au fédéral, pour se rendre compte que la régulation de la haine en ligne relevait davantage du Code criminel et du fédéral. Elles venaient donc demander un contrôle des cyberviolences et une régulation du contrôle en ligne.

Nous pourrions parler d'éducation, notamment de la question des cellulaires dans les écoles, mais ça ne relève pas du gouvernement fédéral. Donc, pour ma part, à l'occasion de cette étude, je veux vraiment m'attarder sur la prise, la poignée que le gouvernement fédéral a, notamment sur la question de la régulation des plateformes. De plus, comme vous l'avez dit, c'est une question de volonté politique. Vous avez donné plein d'exemples d'endroits qui l'ont fait, notamment l'Europe, l'Australie, la Grande-Bretagne et bien d'autres.

Que manque-t-il ici pour mettre en place cette régulation et ce contrôle des cyberviolences?

Emmanuelle Parent: D'abord, l'ancien projet de loi C-36, qui abordait les discours haineux en ligne, a fait l'objet de nombreuses discussions au Canada avant d'être tabletté, en bon québécois. Il

faudrait le proposer à nouveau pour se donner du poids et aller de l'avant, je crois, mais je ne suis pas spécialiste en droit.

Ensuite, souvent, quand les pays votent une loi comme le Online Safety Act, ils établissent une régie indépendante qui se charge de faire respecter cette loi, pour ainsi punir les plateformes si elles ne retirent pas un discours haineux, par exemple, ou si elles ne rendent pas de comptes en présentant des rapports sur les mesures de transparence. En Australie, le e-Safety Commissioner, et au Royaume-Uni, l'Ofcom sont responsables de ça. Donc, je pense qu'une telle régie serait une solution pour le Canada. Celle-ci surveillerait les enfants et serait mandatée pour les protéger.

En effet, même si on les éduque quartier par quartier, il y a quand même des enfants qui ne seront pas touchés à cause des inégalités. Le Canada est un grand territoire, donc, comme on le voit dans les pays qui ont mis en œuvre de telles lois, si on s'attaque à la source, à savoir les plateformes, ce ne sont pas seulement les enfants qui en tireront des bénéfices, mais aussi les adultes. J'ai communiqué avec des plateformes, et elles m'ont dit que tant qu'il n'y aura pas de loi adoptée, elles ne collaboreraient pas. TikTok respecte les lois en Europe. Pourquoi les respecter ici? La plateforme va être désavantagée par rapport aux autres plateformes. Donc, c'est pour ça que votre rôle quant aux plateformes est super important. Même si je parle au gouvernement provincial, vous avez bien mentionné que c'est vraiment au fédéral que vous pouvez changer les choses pour tout le monde.

Andréanne Larouche: Madame Graydon, vous pourrez ajouter vos commentaires. J'allais justement m'adresser à vous.

Pour ce qui est de la place des femmes dans l'espace politique, sachez que je suis membre de l'Union interparlementaire et que je représente mon parti au sein de ce groupe. J'ai participé à des rencontres à l'international sur la façon de mieux diversifier les Parlements et de faire une plus grande place aux femmes.

La question de la cyberviolence et de la violence vient justement décourager les femmes, parce que nous avons beau essayer d'appliquer des quotas et d'attirer des femmes, nous régressons, comme vous l'avez dit. Nous régressons parce que les femmes vont se dire qu'elles n'ont pas le goût de s'exposer ou d'exposer leur famille et leurs enfants à cette violence. Le pire, c'est qu'il n'y a pas que les hommes qui sont concernés. En politique, nous sommes dans un *boys' club*, mais des femmes elles-mêmes font de la désinformation, laissent circuler des informations incorrectes, et attaquent d'autres politiciennes en disant, par exemple, qu'elles sont contre un projet de loi alors qu'elles ont voté en faveur. Je trouve ce genre d'intimidation entre femmes et entre groupes de femmes inacceptables. Ça décourage les femmes de prendre leur place en politique.

Qu'est-ce qui manque pour que nous puissions avoir des modèles positifs, que nous cessions de régresser, et que nous permettions aux femmes de prendre leur place en politique, non pas contre les hommes, mais avec les hommes?

• (1140)

[Traduction]

Shari Graydon: Ce genre de ciblage des femmes en ligne et dans les espaces politiques se produit partout dans le monde. Le Canada n'est pas un cas unique.

Le fait que nous soyons au 73^e rang, que 72 autres pays s'en tirent mieux que nous, et le fait que vous, en tant que femmes, soyez assises dans cette Chambre, ayez choisi de vous présenter, ayez été élues et exercez vos fonctions dans ces lieux... Il y a beaucoup de femmes et d'hommes qui ne se présenteront jamais en politique pour toutes sortes de raisons. Il y a de nombreuses femmes dans notre pays et de nombreux autres qui se lancent. Le Mexique a atteint la parité. Dans beaucoup d'autres nations, de nombreuses femmes sont prêtes à se présenter.

L'une des conclusions de la recherche, c'est que plus les femmes sont présentes dans la vie politique, plus elles ont une influence sur la nature et la teneur des débats. Les choses s'améliorent en conséquence.

Je dirais également que j'ai été très frappée par le fait que tous les pays et tous les parlements qui ont mis en œuvre des mesures préventives, en collaboration avec les plateformes, comptent beaucoup plus de femmes dans leur assemblée législative que nous.

La présence des femmes aux postes décisionnels et leur propension à protéger les femmes et les enfants sont susceptibles de contribuer à améliorer la situation dans tous les domaines.

[Français]

Andréanne Larouche: Parfois, nous avons l'impression que nous ne pouvons pas lutter contre la désinformation et les fausses nouvelles qui peuvent circuler, donc il est sûr que ça vient aussi contribuer à ce problème.

Merci énormément.

[Traduction]

La présidente: Merci.

Nous allons maintenant passer à notre deuxième série de questions.

Nous allons commencer par Mme Cody, pour cinq minutes.

Connie Cody (Cambridge, PCC): Merci, madame la présidente. Par votre entremise, je tiens à remercier tous les témoins d'être venus aujourd'hui.

Il y a beaucoup de sujets à aborder. Je vais commencer par M. Dorais, si vous me le permettez.

Vous avez dit vouloir mettre l'accent sur la prévention, alors je vais vous poser quelques questions à ce sujet.

Dans votre lettre, vous avez déclaré: « Les droits des unes n'enlèvent pas les droits des autres. » Dans cette logique, une stratégie de prévention crédible devrait-elle également reconnaître et contrer le dénigrement généralisé des hommes et des garçons, y compris de la part d'influenceuses hostiles en ligne, lorsque ces messages contribuent à susciter du ressentiment et un repli chez les jeunes hommes? Pourrait-il s'agir du catalyseur qui pousse certains garçons vers ces espaces extrêmes?

[Français]

Michel Dorais: Pouvez-vous répéter la question? L'interprétation ne fonctionne pas.

[Traduction]

Connie Cody: C'était fondé sur votre lettre au sujet de...

[Français]

Andréanne Larouche: Pouvons-nous suspendre la réunion? Il y a des difficultés techniques.

Michel Dorais: C'est tout simplement la dernière phrase que je n'ai pas entendue.

[Traduction]

Connie Cody: D'accord.

Diriez-vous que les influenceuses hostiles en ligne contribuent à susciter du ressentiment et un repli chez les jeunes hommes et les garçons? Pourrait-il s'agir du catalyseur qui en pousse certains vers ces espaces extrêmes?

[Français]

Michel Dorais: Comme je l'ai dit tout à l'heure, la nature a horreur du vide. Il faut le remplir. Les garçons sont à la recherche de modèles et à la recherche de discours sur la condition masculine et tout ce qu'ils entendent, ça vient beaucoup des influenceurs et c'est souvent négatif. Comme on l'a dit tantôt, ça vient même de gens politiques qui sont très écoutés et très suivis.

Quand je parle de prévention, je parle de discours alternatifs. Les garçons doivent développer un sens critique et comprendre que le féminisme, c'est bon pour tout le monde, parce que c'est l'égalité homme-femme et que tout le monde bénéficie de l'égalité homme-femme. Tant qu'on ne fera pas ça, qu'on ne le fera pas davantage, je serai très inquiet. Je suis un homme, comme vous voyez, mais je suis aussi inquiet que les femmes qui sont ici. J'ai un fils, qui est grand maintenant, forcément, vu mon âge, mais j'aurai peut-être des petits-enfants un jour. Ça m'inquiète beaucoup, les dérives. Il y a beaucoup de dérives dans ce mouvement masculiniste réactionnaire. C'est pour ça qu'il faut être partout. C'est pour ça que j'ai parlé, tantôt, de comités interministériels. À Ottawa, vous touchez la justice, mais vous touchez aussi un peu la santé, et vous financez des choses.

[Traduction]

Connie Cody: Il y a aussi beaucoup de dénigrement des hommes en ligne. Il est possible que les garçons perçoivent ce message comme supposant qu'ils sont tous des agresseurs. L'équité des messages est essentielle pour maintenir leur engagement.

Le gouvernement devrait-il soutenir les initiatives qui rejettent explicitement les discours préjudiciables ciblant les garçons et les hommes, à l'instar de celles qui rejettent la misogynie, afin de prévenir cette aliénation?

• (1145)

[Français]

Michel Dorais: Les garçons doivent être protégés contre eux-mêmes. C'est ce que je dirais. Je pense que mes collègues l'ont dit tout à l'heure. Ces discours sont tellement négatifs. Comme il n'y a pas de discours alternatif, les garçons se lancent là-dessus. Il n'y a rien d'autre. On parle beaucoup de protéger les femmes, mais il faut protéger les jeunes hommes contre eux-mêmes.

Je ne suis pas certain d'avoir bien compris votre question, mais je crois qu'elle allait dans ce sens.

[Traduction]

Connie Cody: Ce n'est pas grave. Je vais poursuivre avec Mme Chan.

Selon un rapport de l'Agence de la santé publique du Canada publié en 2025, 54 % des filles de 9^e et 10^e année sont sur les médias sociaux presque tout le temps, tout au long de la journée, comparativement à 39 % des garçons. Compte tenu de cette différence d'utilisation, diriez-vous que les filles et les garçons sont victimes de préjugés en ligne de manière différente ou disproportionnée?

Esli Chan: J'aimerais également ajouter quelque chose au point précédent. Dans le cadre de mon travail avec les jeunes garçons, la différence en ligne réside dans le fait d'être confronté à une masculinité toxique et non à la masculinité en soi. Il y a de nombreuses façons d'exprimer une masculinité très saine. Le fond du problème réside en réalité dans cette nature toxique, cette conception déformée de la manière d'exprimer la masculinité et des visions du féminisme qui en découlent.

En ce qui concerne le deuxième point, à savoir que l'expérience des filles en ligne est différente de celle des garçons, je pense qu'il y a certainement un écart. Les tendances algorithmiques proposent des contenus différents à des groupes démographiques distincts. Je pense aux attentes sociales envers les femmes et les jeunes filles en ligne, qui doivent avoir une certaine apparence ou se comporter d'une certaine manière. Ces éléments influencent le développement des jeunes filles et ont une incidence sur leur santé mentale.

La présidente: Nous passons maintenant à Mme Nathan, pour cinq minutes.

Juanita Nathan (Pickering—Brooklin, Lib.): Merci, madame la présidente.

Je tiens à remercier chacun d'entre vous d'être ici. Je vous remercie de comparaître aujourd'hui et de prendre le temps de répondre à ces questions.

Madame Graydon, je vous ai écoutée parler de politique, de la situation mondiale et d'autres sujets similaires. Pensez-vous que les dirigeants politiques jouent un rôle dans la normalisation de cette rhétorique? Lorsque les politiciens affirment que les femmes devraient se préoccuper de leur horloge biologique, ou que les initiatives en matière de diversité, d'équité et d'inclusion sont du racisme, pensez-vous que ces déclarations antiféministes dissuadent les femmes d'entrer dans cette sphère et d'y occuper une place égale?

Shari Graydon: Ces discours n'aident pas. Je ne sais pas si l'on peut jeter le blâme uniquement sur ces déclarations. Cependant, les propos de personnalités publiques qui ont du pouvoir, qui sont vus, admirés, respectés et considérés comme exerçant un pouvoir, ont vraiment une incidence disproportionnée sur les attitudes en général. Compte tenu de ce que nous voyons aux États-Unis et de la normalisation d'un comportement qui, il y a un an, nous aurait choqués et que nous n'aurions pas pu prévoir, et du fait que ces comportements soient maintenant si normalisés et contaminent non seulement cette nation, mais aussi le reste du monde, ces déclarations des politiciens ont absolument un impact, sont entendues, absorbées, puis exprimées de toutes sortes de façons par les garçons, les filles, les hommes et les femmes.

Juanita Nathan: J'aimerais vous poser une question au sujet du mouvement *#MenGoingTheirOwnWay* qui vient de la sphère masculiniste antiféministe en ligne. D'ailleurs, le chef de l'opposition s'est fait prendre à utiliser ces mots-clés dans les vidéos sur YouTube.

Pouvez-vous expliquer l'origine de ces mots-clés et ce qu'ils représentent dans la sphère masculiniste et nous parler du message

que l'on envoie lorsque de tels mots entrent dans les espaces politiques grand public?

Shari Graydon: Je peux répondre à la dernière question. Je ne sais pas quelles sont les origines du mouvement *Men Going Their Own Way*, et je ne sais pas si mes collègues le savent. Nous pourrions peut-être commencer en groupe.

• (1150)

Juanita Nathan: Peut-être que quelqu'un qui le sait pourrait répondre à cette partie de la question.

Oui, allez-y.

Esli Chan: Je pense que le mouvement *Men Going Their Own Way* fait partie de la sous-culture plus vaste de la sphère masculiniste que l'on a définie. Il y a aussi les célibataires involontaires, les défenseurs des droits des hommes ou les Pickup Artists. Ces différentes sous-cultures font partie de cette sphère masculiniste.

Nous constatons que bon nombre de ces propos sont normalisés dans les conversations de tous les jours. Je pense à des mots comme « looksmaxxing » qui viennent de cette communauté de célibataires involontaires. De jeunes garçons, et possiblement des filles, utilisent ces mots couramment. Nous constatons que ces propos en ligne associés à ces idéologies s'intègrent dans les conversations de tous les jours.

Juanita Nathan: Merci, madame Chan.

J'ai une question à vous poser au sujet de l'intelligence artificielle.

Selon vos recherches, comment les algorithmes des médias sociaux ou les systèmes recommandés, les influenceurs et les économies influencent-ils les jeunes Canadiens exposés à ces idéologies antiféministes, en particulier en normalisant la misogynie et en poussant les utilisateurs vers du contenu de plus en plus extrémiste? Que se passe-t-il dans le domaine de l'intelligence artificielle et comment cela influence-t-il les jeunes?

Esli Chan: Essentiellement, je pense que les algorithmes imposent du contenu qui est devenu viral. Ils classent souvent le contenu en fonction du nombre de visionnements et du nombre de fois qu'il a été partagé, et ils le transmettent à d'autres personnes afin d'attirer leur attention. Souvent, la viralité du contenu peut mener à la promotion de croyances très misogynes. Une personne peut le partager, pas nécessairement parce qu'elle y croit, mais parce qu'elle trouve que c'est un point de vue intéressant et controversé. Ce type de contenu finit donc par être promu.

C'est aussi une question de conception structurelle. Je pense à des cas comme Reddit, où les gens peuvent approuver du contenu tout en restant anonymes en ligne. La conception de la plateforme elle-même, au-delà des algorithmes, peut également contribuer aux torts causés.

Juanita Nathan: Merci beaucoup de cette réponse.

Madame Parent, voudriez-vous ajouter quelque chose?

[Français]

Emmanuelle Parent: Absolument. J'ajouterais quelque chose concernant les jeunes garçons. Je parle avec beaucoup de garçons qui sont dans des courants plus radicaux sur les réseaux sociaux.

Il faut comprendre quelque chose: lorsqu'ils sont dans un cadre scolaire et qu'ils ont des propos qui sont masculinistes, qui sont haineux, ils vont tout de suite être réduits au silence, selon leur perspective, par les enseignants. En ligne, ils vont être encouragés à s'ouvrir. On va mettre des mots sur leurs sentiments. On va leur dire des choses comme: « T'es un ado, tu ne te sens pas beau, tu ne charmes pas les filles, tu ne te projettes pas dans le futur, mais il y a des gens qui sont là pour toi. »

C'est pour ça que j'apporte le fait que les jeunes ont besoin de ce sens de la communauté. Malheureusement, comme ça a été expliqué ici, les algorithmes vont les pousser vers des contenus extrêmes plutôt que vers des modèles inspirants, comme M. Dorais l'a souligné maintes et maintes fois.

[Traduction]

La présidente: Merci.

[Français]

Madame Larouche, vous avez la parole pour cinq minutes.

Andréanne Larouche: Merci beaucoup, madame la présidente.

Par quoi commencer? Il y aurait tellement de questions à poser.

Je vais me tourner vers vous, monsieur Dorais, parce que je rappelle qu'il y a de la désinformation. Chercher à réglementer les médias sociaux et les géants du Web de ce monde, ce n'est pas vouloir brimer la liberté d'expression de qui que ce soit, c'est tracer une ligne pour indiquer jusqu'où on peut aller sans que ça devienne des attaques. Si je menace quelqu'un en personne, c'est considéré comme une attaque dans le Code criminel. Alors, s'il y a des attaques aussi directes en ligne, ça devrait aussi être considéré comme criminel. Ce n'est pas brimer la liberté d'expression.

Encore une fois, l'autre question, c'est ce qui relève du fédéral. On parle de l'éducation. On parle aussi, par exemple, des tribunaux de la famille, qui relèvent davantage de Québec. Sport'Aide, c'est une belle initiative québécoise que j'ai découverte à la suite des scandales d'agressions sexuelles à Hockey Canada. Ces scandales nous ont amenés, au Comité permanent de la condition féminine, à faire une étude sur la culture masculine toxique dans le milieu sportif. Ça a été une étude très révélatrice. D'ailleurs, il y a eu de belles initiatives mises en place. Par exemple, Léa Clermont-Dion a pu aller parler à de jeunes joueurs de la ligue de hockey junior majeur pour leur parler de masculinité positive et du fait que, même en étant joueurs de hockey, ils peuvent aller vers le positif.

J'aimerais entendre vos commentaires. Je pense que c'est un changement de culture que ça prend dans le milieu sportif en général. Dernièrement, il y a eu le décès de Mme Kirsty Duncan, la ministre. J'ai lu un article et, pour rendre hommage à Kirsty Duncan et à sa mémoire, tenons une enquête publique indépendante pour faire la lumière sur la masculinité toxique dans le milieu sportif. Qu'en pensez-vous?

Michel Dorais: Le problème, c'est que c'est très peu subventionné. L'extraordinaire programme de Sport'Aide qui s'appelle Demain un homme se termine dans quelques semaines parce qu'il n'y a pas de financement. Comme Mme Clermont-Dion, j'ai travaillé dans le milieu du sport, surtout avec les gens du hockey. Si Sport Canada, par exemple, exigeait que 1 % de l'argent dépensé pour nos jeunes...

Je peux dire quelque chose, mais je ne nommerai personne. J'ai offert de donner, presque bénévolement, une formation qui revenait

à 10 \$ par jeune. Ce n'était pas tellement cher, mais les gens m'ont dit que c'était beaucoup trop cher. Je leur ai demandé combien ça coûtait quand un jeune faisait une agression sexuelle. Ils m'ont dit que ça coûtait un million de dollars et plus. Je leur ai demandé s'ils ne trouvaient pas que, 10 \$ par jeune, c'était un bon placement. Ils m'ont répondu que non, parce qu'ils ont des assurances et que l'assurance paie. Vous voyez? C'est ça. C'est terrible. Il faut changer cette mentalité voulant que ce soit l'argent qui mène.

Les vies des femmes violentées, c'est très important. Il y a beaucoup de jeunes hommes qui sont des vedettes dans n'importe quel sport — j'en n'en nommerai pas un en particulier — et qui en profitent. Ces jeunes sont des leaders dans leur milieu. Ce sont des modèles. Il faut intervenir là. Il devrait y avoir des budgets. On devrait forcer — parce que je pense qu'on n'a pas le choix, rendu là — les fédérations sportives à dire qu'elles vont agir et faire des choses. Il faut former les jeunes et former les entraîneurs, parce que ces derniers ont énormément de pouvoir.

J'ai fait un sondage auprès de presque 500 jeunes dans le sport semi-professionnel. Quand on leur demande qui a le plus le pouvoir de les influencer, ils ne répondent pas que ce sont les influenceurs en ligne. Ils répondent que c'est leur entraîneur. Alors, j'ai fait une journée intensive avec des entraîneurs, dans une fédération. Il faut multiplier ça, mais il n'y a pas d'argent. Les équipes ne veulent pas consacrer d'argent à ça. C'est bien que l'État subventionne ça, je suis bien content de ça, mais je pense que les fédérations sportives et les gens qui possèdent des équipes, qui sont souvent très riches, devraient davantage participer, aussi.

● (1155)

[Traduction]

La présidente: Merci beaucoup.

Je tiens à remercier tous nos témoins d'aujourd'hui. Vous nous avez fourni d'excellents renseignements. Merci beaucoup de votre temps.

Nous allons suspendre brièvement la séance pour accueillir notre deuxième groupe de témoins.

● (1155)

(Pause)

● (1200)

La présidente: Nous sommes de retour pour le deuxième groupe de témoins.

Je souhaite la bienvenue à nos témoins qui comparaissent par vidéoconférence.

Nous accueillons des représentants du Service canadien du renseignement de sécurité. Pour protéger leur identité, je les présenterai ainsi: nous accueillons le témoin 1, directeur général, Lutte contre le terrorisme; et Luc, directeur général, Évaluations, Centre intégré d'évaluation des menaces.

Je vous remercie de votre présence aujourd'hui.

Les témoins partageront leur temps de parole pour faire leur déclaration préliminaire. Ensemble, ils disposent de cinq minutes.

Vous pouvez commencer.

[Français]

Witness-Témoign 1 (directeur général, Lutte contre le terrorisme, Service canadien du renseignement de sécurité): Madame la présidente et chers membres du Comité, bonjour.

Je suis ici au nom du Service canadien du renseignement de sécurité, le SCRS. Je m'appelle Jean-Pierre et je suis le directeur général de l'antiterrorisme.

[Traduction]

Je tiens d'abord à remercier le Comité d'avoir invité le Service canadien du renseignement de sécurité, ou SCRS, à comparaître au sujet de cette question très importante.

Je profiterai de cette occasion pour situer le discours antiféministe dans le contexte actuel des menaces et pour parler des voies qui mènent à l'extrémisme violent et des efforts qu'accomplit le SCRS pour contrer ces menaces.

Le SCRS prend très au sérieux la violence liée à l'extrémisme idéologique, religieux et politique. Notre travail d'analyse, d'enquête et d'atténuation se poursuit afin de contrer les menaces de violence visant les femmes et la communauté 2ELGBTQIA+ au Canada.

[Français]

L'extrémisme violent fondé sur l'identité et le genre est une catégorie distincte de l'extrémisme violent à caractère idéologique. Il constitue toujours une menace importante pour la sécurité nationale du Canada. Toutefois, dans le contexte général, les activités menées sont bien souvent de nature criminelle et ne relèvent pas de la sécurité nationale. Elles peuvent aussi être horribles, mais légales, c'est-à-dire qu'elles ne répondent pas aux critères établis pour être considérées comme des actes criminels ou des menaces pour la sécurité nationale.

Le SCRS a le mandat d'enquêter sur les menaces qui satisfont aux critères établis pour être considérées comme une menace envers la sécurité du Canada au sens de la définition qui en est donnée à l'alinéa c) de l'article 2 de la Loi sur le Service canadien du renseignement de sécurité, et de les contrer. Le SCRS détermine si les auteurs de menaces ont l'intention et la capacité de faire usage de la violence grave, ou encouragent ou incitent d'autres individus à se livrer à des actes de violence grave. Il détermine s'ils sont motivés, en tout et en partie, par une idéologie, et s'ils ont pour objectif de transformer la société sans passer par le processus politique.

[Traduction]

Le portrait de l'extrémisme violent au Canada est complexe et il n'existe pas qu'une seule vision du monde. Le chemin vers la radicalisation n'est pas le même pour tout le monde, et il n'est pas linéaire.

Les discours antiféministes extrémistes ne constituent un enjeu de sécurité nationale que lorsqu'ils sont associés à des extrémistes idéologiques, religieux et politiques qui commettent des actes de violence en appui à des croyances fondées sur l'opposition au genre. Ces croyances peuvent découler de la misogynie, de l'homophobie, de la transphobie, d'interprétations religieuses et de théories du complot ou encore d'une crainte généralisée des changements socioculturels.

Pour contrer ces menaces et protéger la sécurité publique, le SCRS poursuit ses efforts d'enquête et déjoue les activités qui re-

présentent une menace en collaboration avec ses partenaires en matière de renseignement, de sécurité et d'application de la loi à l'étranger et au pays.

Je conclurai en soulignant que, même si le SCRS ne peut pas parler publiquement de ses activités opérationnelles ou de ses enquêtes en cours, je suis heureux d'avoir l'occasion de discuter de façon franche et transparente de la menace à laquelle les jeunes Canadiens peuvent être confrontés. C'est avec plaisir que je répondrai à vos questions.

● (1205)

[Français]

Luc M. (directeur général, Évaluations, Centre intégré d'évaluation des menaces, Service canadien du renseignement de sécurité): Merci, Jean-Pierre.

[Traduction]

Madame la présidente, honorables membres du Comité, je vous remercie de me donner l'occasion de comparaître devant vous aujourd'hui.

Je m'appelle Luc, et je suis le directeur général des évaluations au Centre intégré d'évaluation des menaces du Canada, ou CIEM.

Le CIEM réunit des spécialistes de l'ensemble de la communauté de la sécurité et du renseignement au Canada. Dans le cadre de notre mandat, nous effectuons des analyses. Nous fournissons aux décideurs et aux partenaires en matière de sécurité des évaluations rigoureuses des menaces, fondées sur toutes les sources disponibles, afin de contribuer à la protection des Canadiens et à la promotion des intérêts du Canada. Nous ne menons pas d'enquêtes et n'exerçons pas de fonctions d'application de la loi.

Le CIEM évalue les menaces à la sécurité nationale qui pèsent sur le Canada et les Canadiens, comme la probabilité d'attaques perpétrées par des extrémistes violents. Ces évaluations permettent de déterminer le niveau national de la menace terroriste. Nous nous concentrons sur les menaces qui ont évolué vers l'extrémisme violent, où nous analysons l'idéologie ainsi que des indicateurs d'intention, de capacité et de volonté de recourir à la violence meurtrière.

[Français]

Dans cette optique, l'idéologie antiféministe est de plus en plus pertinente dans le paysage de la sécurité nationale du Canada.

Je tiens à préciser que le Centre intégré d'évaluation des menaces n'évalue pas l'idéologie de manière isolée et que nous ne considérons pas l'expression d'une croyance, aussi controversée soit-elle, comme constituant en soi une menace pour la sécurité nationale. La grande majorité des personnes qui adhèrent à des points de vue antiféministes ne s'engageront jamais dans la violence et ne la soutiendront pas.

Toutefois, nos évaluations indiquent que, dans certains contextes, l'idéologie antiféministe peut agir comme un facteur facilitateur sur les trajectoires menant à l'extrémisme violent. Ces discours peuvent fournir des cadres de griefs qui légitiment l'hostilité envers les femmes et l'égalité des genres, et certains de leurs éléments sont cohérents avec ceux observés dans l'extrémisme violent à motivation idéologique.

[Traduction]

Dans certains cas, les discours antiféministes servent de premiers points d'engagement, en particulier en ligne, et peuvent s'entrecroiser avec d'autres idéologies extrémistes, comme des interprétations violentes et extrémistes de la religion qui promeuvent des hiérarchies de genre rigides. Ces évaluations ne portent pas sur les croyances religieuses de manière générale, mais plutôt sur l'utilisation de l'idéologie pour justifier des actes de violence graves.

Dans le contexte de la sécurité nationale, l'idéologie antiféministe mérite une attention particulière lorsqu'elle s'accompagne d'indicateurs d'intention violente. Les femmes, notamment les élues, les journalistes et les enseignantes, peuvent être présentées comme des personnes qui minent l'ordre social, ce qui peut contribuer à des environnements où le harcèlement, les menaces et, dans de rares cas, la violence deviennent plus probables.

En conclusion, le CIEM continuera de travailler avec des partenaires de la communauté du renseignement, de l'application de la loi, des politiques et de la prévention afin d'évaluer les tendances qui se dessinent et de fournir des avertissements précoces concernant les menaces liées à l'extrémisme violent.

Je vous remercie du temps que vous m'avez accordé aujourd'hui. Nous serons heureux de répondre à vos questions.

La présidente: Merci beaucoup.

Avant de passer aux questions, les interprètes m'ont demandé de rappeler à tous ceux qui sont sur Zoom de bien vouloir se mettre en sourdine lorsqu'ils ne parlent pas. Cela les aiderait.

Nous allons commencer notre série de questions de six minutes avec Mme Vien.

[Français]

Dominique Vien: Merci beaucoup, madame la présidente.

Bonjour, Jean-Pierre et Luc. Ça me met un petit peu mal à l'aise de vous appeler par vos prénoms. Nous sommes bien contents et contents de vous avoir parmi nous aujourd'hui. Notre étude tire à sa fin. Je pense que vous nous apportez un nouvel éclairage que nous n'avons pas eu depuis le début de nos réunions sur ce sujet.

J'ai un peu de difficulté à comprendre quelque chose. Je ne sais pas qui de vous deux va me répondre.

Comment fonctionne le Service canadien du renseignement de sécurité, le SCRS? Vous surveillez, vous faites des veilles, vous regardez les phénomènes aller. Quand vous voyez quelque chose qui est inquiétant, vous en informez les corps policiers. Est-ce bien cela? Pouvez-vous nous expliquer ça rapidement pour que nous comprenions bien? Comment êtes-vous acteurs dans ce phénomène d'antiféminisme?

Witness-Témoin 1: Je suis Jean-Pierre. Tout d'abord, je suis responsable du programme de lutte contre le terrorisme au SCRS. Essentiellement, le SCRS, comparativement au Centre intégré d'évaluation des menaces, dont je vais laisser Luc parler, a la responsabilité d'enquêter, d'analyser et, ensuite, de communiquer ses analyses en ce qui a trait à des menaces qui pèsent sur la sécurité canadienne. Principalement dans le milieu du terrorisme, la grande majorité du temps, nos enquêtes intéressent des corps policiers, principalement la Gendarmerie royale du Canada. Nous travaillons avec tous les corps policiers de compétence municipale ou provinciale partout au pays, ainsi qu'à l'échelle internationale.

• (1210)

Dominique Vien: Parfait.

Bien sûr, tout ça a des ramifications. Les ondes et les plateformes voyagent. Ça n'a pas de frontières.

Qu'est-ce que vous observez-vous sur l'antiféminisme actuellement? Est-ce un phénomène qui est nouveau pour vous? Vous dites-vous: « Mon Dieu, ça n'existait pas tant que ça avant, c'était un phénomène un peu isolé, alors que maintenant, c'est quelque chose de plus sérieux. » Vous semblez vouloir ou pouvoir faire des liens avec l'extrémisme et le terrorisme. Ai-je bien compris?

Luc M.: Merci de la question.

Je suis Luc. Selon moi, l'idéologie antiféministe existe quand même depuis longtemps. Je pense que vous avez entendu des experts dans le passé qui ont expliqué l'historique de tout ça.

Selon moi, le gros changement dans les dernières années, c'est vraiment la fusion de l'idéologie antiféministe avec d'autres idéologies. Essentiellement, nous avons remarqué les tendances qui se sont manifestées dans les dernières années. C'est vraiment les fusions de différentes idéologies.

Dominique Vien: Quelles sont les autres idéologies?

Luc M.: Il y a des idéologies xénophobes ou des idéologies anti-gouvernementales, par exemple. Toutes ces idéologies se mélangent pour devenir un type d'idéologie qu'on appelle « fusionnée » et qui, finalement, font que les attaques extrémistes qu'on voit sont...

Dominique Vien: Merci. Excusez-moi de vous interrompre, mais j'ai très peu de temps.

Jusqu'à maintenant, avez-vous transmis beaucoup de cas et de dossiers à des corps policiers? Est-ce que ça représente 10 %, 50 %, 60 % de la charge de travail de vos agents? Ensuite, vos hommes et vos femmes sont-ils bien formés pour bien comprendre le phénomène de l'antiféminisme?

Witness-Témoin 1: Je vous remercie de la question.

Oui, je vous dirais que, depuis les 15 dernières années, il y a de plus en plus de cas que nous transmettons à la police. Toutefois, comme je l'ai dit initialement, la grande majorité de ces activités ne relèvent pas de notre mandat, mais plutôt du côté criminel. Dès que nous avons de l'information qui atteint le seuil de la criminalité, nous nous assurons que la GRC ou le service de police approprié est au courant.

En ce qui a trait à la formation, oui, notre personnel reçoit une formation, mais, comme je vous l'ai dit, ce n'est pas comme si on faisait une enquête criminelle sur la violence envers les femmes. Ça fait partie d'une idéologie mixte qui, jusqu'à un certain point, a augmenté dans les dernières années, et qui motive nos cibles relativement à l'extrémisme religieux ou idéologique.

Dominique Vien: Je voudrais que vous me disiez une chose, messieurs. J'ai posé la question au groupe de témoins précédent, je ne sais pas si vous l'avez entendue. Ce phénomène est peut-être plus gros qu'on le pense...

Witness-Témoin 1: Je m'excuse de vous interrompre. Malheureusement, nous n'avons pas entendu.

Dominique Vien: Ça va. En fait, la question que j'ai posée est la suivante: on est sur les réseaux sociaux, on est sur la plateforme; est-ce que les parlementaires, les spécialistes du renseignement et les policiers devraient envisager que la prochaine étape pourrait être la violence physique dans les rues?

Ce matin, nous abordons la question du terrorisme, entre autres. Est-ce qu'on pourrait craindre un certain dérapage violent? Est-ce que c'est quelque chose que vous envisagez?

[Traduction]

La présidente: Veuillez répondre brièvement, car le temps de parole de la députée est écoulé.

Witness-Témoin 1: Oui.

[Français]

Il y a seulement quelques cas. Il ne faut pas penser que la grande majorité des Canadiens sont des personnes d'intérêt pour le Service. On parle d'un petit nombre d'individus au pays qui sont prêts à agir par idéologie.

Dominique Vien: Merci.

[Traduction]

La présidente: Merci.

Nous passons maintenant à M. Chen, pour six minutes.

Shaun Chen (Scarborough-Nord, Lib.): Merci, madame la présidente.

J'aimerais d'abord remercier les témoins.

J'aimerais également remercier les gens du SCRS de l'excellent travail qu'ils accomplissent chaque jour pour protéger le Canada et assurer notre sécurité nationale.

Aujourd'hui, d'autres témoins nous ont parlé de la montée de l'idéologie antiféministe à l'échelle mondiale. Dans quelle mesure la violence fondée sur le sexe qui a lieu au Canada s'inspire-t-elle des réseaux transnationaux? Que fait le SCRS pour collaborer avec les services de sécurité et de renseignement des autres pays et contrer la violence fondée sur l'identité de genre et les autres formes d'extrémisme violent à caractère idéologique?

• (1215)

Witness-Témoin 1: Madame la présidente, le SCRS collabore avec ses alliés, non seulement au sein du Groupe des cinq, mais partout dans le monde, pour contrer cette menace. Mon collègue, Luc, veut peut-être ajouter quelque chose à ce sujet.

Luc M.: Bien sûr. À l'échelle internationale, le CIEM travaille en collaboration avec le Groupe des cinq ainsi qu'avec ses autres partenaires. À l'échelle nationale, nous travaillons en étroite collaboration avec divers partenaires pour bien comprendre la question de l'antiféminisme, qui est l'un des problèmes liés à l'EVCI, l'extrémisme violent à caractère idéologique. De concert avec nos partenaires, nous examinons de nombreux autres facteurs afin de comprendre cette question.

Dans le cadre de notre mandat, qui consiste à évaluer les menaces, les menaces liées à l'extrémisme violent, nous sommes en mesure de tenir ces partenaires informés — les partenaires dans le domaine de la prévention et dans le domaine opérationnel — en travaillant en étroite collaboration avec eux.

Shaun Chen: En tant que député de Toronto, je peux vous dire que mes concitoyens — tout comme les Canadiens de partout au

pays — ont été bouleversés lors de l'attaque à la fourgonnette à Toronto en 2018 et de l'attaque dans un spa de Toronto en 2020. Nous sommes tous au courant de l'attaque à l'École polytechnique en 1989. Ces attaques ont été perpétrées par des extrémistes. Au cours de notre étude, des témoins ont décrit les liens entre de tels événements et la montée de l'idéologie antiféministe. L'attaque dans un spa a donné lieu à la première poursuite liée à l'idéologie incel au Canada. Le jeune accusé a reconnu sa culpabilité à des accusations de meurtre au premier degré et de tentative de meurtre. Le juge a déterminé que les infractions correspondaient à la définition de terrorisme prévue au Code criminel et lui a infligé une peine d'emprisonnement à perpétuité applicable aux adultes.

Dans les cas d'extrémisme violent fondé sur l'identité de genre, le SCRS a-t-il remarqué des facteurs communs ou des signes précurseurs, comme des comportements ou des signaux, qui pourraient annoncer la commission d'une attaque?

Witness-Témoin 1: Dans le contexte du terrorisme, chaque cas est différent, contrairement à ce qui se passait il y a 15 ou 20 ans, je dirais. Les gens sont influencés par une multitude de facteurs, qui sont souvent personnalisés. Comme mon collègue l'a mentionné, différentes influences les motivent à mener une attaque. Il n'y a pas vraiment de trait commun précis entre toutes ces attaques, à l'exception d'une haine profonde, évidemment, à l'égard des femmes.

Luc, vouliez-vous ajouter quelque chose?

Luc M.: Très rapidement, nous sommes certainement attentifs à certains signes. Ils ne sont pas propres à l'idéologie antiféministe. Ils sont beaucoup plus généraux et s'appliquent à l'extrémisme violent au sens large. Nous sommes attentifs aux signes qui montrent qu'il y a une mobilisation à la violence.

Il peut s'agir de discours de plus en plus fréquents qui invitent à la violence sur les médias sociaux ou dans le cadre de discussions avec des amis ou des groupes, de la publication de différents documents qui semblent indiquer qu'on s'apprête à commettre des actes violents, ou encore de la vente d'actifs, entre autres. Nous pourrions vous parler de nombreux signes, mais je sais que vous n'avez pas beaucoup de temps.

Shaun Chen: J'ai une brève question.

Lorsque le SCRS évalue une menace et juge qu'elle n'atteint pas le seuil pour être considérée comme constituant une menace à la sécurité nationale, comment collaborez-vous avec vos partenaires au pays pour vous assurer que l'on répondra à ces menaces de la façon qui s'impose?

• (1220)

Witness-Témoin 1: Un cadre oriente nos interactions et notre échange de renseignements avec le service de police compétent. Le cadre [*difficultés techniques*] au quotidien pour veiller à ce que nous ne manquions rien.

Shaun Chen: D'accord.

Merci beaucoup.

[Français]

La présidente: Madame Larouche, vous avez la parole pour six minutes.

Andréanne Larouche: Merci, madame la présidente.

C'est intéressant d'entendre le point de vue de Luc et de Jean-Pierre, qui confirment que l'idéologie antiféministe n'est pas une question banale et qu'elle est quand même prise au sérieux.

J'aimerais parler de pistes de solutions. Nous cherchons des recommandations, à ce comité, pour voir ce que nous pouvons faire pour lutter plus efficacement contre ces mouvements. Nous avons reçu des chercheurs de l'Université de Sherbrooke, David Morin et Marie-Ève Carignan, qui s'intéressent beaucoup à l'extrémisme violent et à la radicalisation. Ils sont venus nous parler du manque de données sur le mouvement antiféministe.

Déplorez-vous également un manque de données sur ce phénomène? Est-ce que ce serait bon d'essayer d'en avoir plus?

Luc M.: Merci de la question.

En ce qui nous concerne, notre mandat est axé sur l'extrémisme violent, c'est-à-dire les attaques violentes causant la mort ou des blessures corporelles importantes. Ultimement, nous regardons effectivement les données disponibles, mais, pour ce qui est des données sur l'antiféminisme, en tant que représentant du gouvernement, je n'ai pas de réponse à vous fournir là-dessus.

Andréanne Larouche: Avez-vous quelque chose à ajouter, Jean-Pierre? Sinon, je vais passer à ma prochaine question.

Witness-Témoin 1: Non, je n'ai rien à ajouter.

Andréanne Larouche: Les deux chercheurs, surtout M. Morin, ont parlé de l'intersectionnalité de ces mouvements. On parle de xénophobie, d'homophobie, d'idées racistes, de colonialisme et de transphobie, entre autres.

En quoi est-il préoccupant de voir tous ces mouvements extrémistes s'interrelier, et en quoi ajoutent-ils à la menace?

Luc M.: Merci de la question.

Il faut faire attention lorsqu'on dit que les mouvements sont tous interreliés. L'intersectionnalité existe, c'est vrai, mais je ne pense pas que les mouvements soient activement en train de faire ça. Il s'agit plutôt des individus, de leurs propres désirs, de leurs propres peurs et de leurs propres croyances qui les motivent. Ce sont eux qui vont souscrire à différentes idéologies pour appuyer leurs propres croyances et leurs propres griefs. C'est plutôt ça qui est important, lorsqu'on examine cette question, et c'est ce que nous recherchons.

Andréanne Larouche: Quels seraient les outils législatifs qui vous aideraient à intervenir contre ces menaces?

Luc M.: Pour ce qui est des outils législatifs, nous utilisons les lois actuelles. Le Centre intégré d'évaluation des menaces, ou CIEM, produit des évaluations de la menace qui servent à informer les politiciens et le gouvernement pour qu'ils puissent prendre des décisions éclairées. Pour ce qui est des décisions sur de nouvelles lois ou de nouveaux cadres réglementaires, je ne crois pas que le CIEM ou le SCRS soient en mesure de vous répondre.

Andréanne Larouche: D'accord.

Alors, de nouvelles mesures législatives pourraient vous aider à être plus efficaces, mais vous ne pouvez pas donner de réponse là-dessus en ce moment.

Vous avez parlé des réseaux sociaux, notamment. Comment vont les recherches sur le Web clandestin, où on sait que des groupes se radicalisent et où de jeunes hommes vont tenir des propos qui annoncent des menaces en cherchant l'appui de pairs? Est-ce que vous avez tout ce qu'il vous faut comme outils législatifs pour intervenir dans ces espaces?

• (1225)

Witness-Témoin 1: Je crois que le Parlement se penche sur des propositions à ce sujet, en ce moment. Le ministère de la Sécurité publique est probablement le ministère le mieux placé pour vous dire où en sont ces propositions. Sinon, nous avons tous les outils nécessaires.

Cela dit, étant donné l'augmentation de la menace et du nombre d'individus au Canada qui cherchent à commettre une attaque terroriste, je ne m'opposerais certainement pas à ce qu'on nous donne plus de ressources pour contrer ces activités.

Andréanne Larouche: Pouvez-vous nous donner plus de détails sur les ressources supplémentaires qui pourraient vous être utiles?

Witness-Témoin 1: Nous pourrions avoir plus de personnel.

Andréanne Larouche: Alors, ça prendrait des investissements en matière de sécurité publique, afin qu'il y ait plus de ressources financières et donc plus de ressources humaines. Est-ce bien ce que vous sous-entendez?

Witness-Témoin 1: Oui.

La présidente: Merci.

[Traduction]

Nous passons à Mme Cody, pour cinq minutes.

Connie Cody: Merci, madame la présidente.

Je vous remercie d'être ici aujourd'hui et de nous aider en répondant à nos questions.

Aux fins du compte rendu, j'aimerais savoir si le SCRS a une définition officielle de l'antiféminisme. Évaluez-vous les questions dont nous discutons seulement en fonction de l'EVCI, pour ce qui est de la violence fondée sur le genre?

Luc M.: Pour ce qui est de la façon dont nous voyons les choses et de ce que nous examinons plus précisément au CIEM, ce sur quoi nous nous concentrons... S'il s'agit d'une idéologie antiféministe, elle doit s'inscrire dans le contexte de l'extrémisme violent. Il doit y avoir une forme de violence grave. Il faut qu'il y ait... et par « violence grave » j'entends ici la violence meurtrière ou la violence visant à causer des lésions corporelles.

Il faut aussi qu'il y ait une volonté de changement social. Lorsqu'une personne veut mener une attaque, qu'elle se fonde sur une idéologie antiféministe ou sur d'autres idéologies, elle cherche toujours à avoir une plus grande incidence. Cette attaque concerne la sécurité nationale, ce sur quoi le SCRS et le CIEM se concentrent.

Connie Cody: D'accord.

Nous parlons souvent des hommes qui font ces commentaires en ligne. Si une femme faisait des déclarations désobligeantes et hostiles semblables au sujet des hommes, le SCRS estimerait-il qu'elles s'inscrivent dans le discours extrémiste fondé sur le sexe?

Witness-Témoin 1: Peu importe le sexe de la personne, nous mènerions une enquête.

Connie Cody: D'accord.

Selon un rapport du SCRS, il y a un lien entre la fatigue générale et la frustration à l'égard de l'isolement social causé par la COVID-19 et une augmentation de l'extrémisme violent à caractère idéologique. De nombreux enseignants ont exprimé des préoccupations quant au fait que l'enfance a changé en raison de cet isolement.

Selon votre évaluation, le SCRS croit-il que le fait que les jeunes aient été forcés de faire l'école en ligne pendant ces années formatrices a contribué à accroître leur vulnérabilité à la radicalisation en ligne? Cette tendance s'est-elle poursuivie ou aggravée?

Luc M.: Pourriez-vous répéter la question? Le son a un peu coupé. Je suis désolé.

Connie Cody: Je dis que de nombreux enseignants ont exprimé des préoccupations au sujet des enfants dans leurs salles de classe. Croyez-vous que le fait que les jeunes ont été forcés de suivre leurs cours en ligne pendant ces années formatrices a contribué à accroître leur vulnérabilité à la radicalisation en ligne? Je me demande si cette tendance s'est poursuivie ou si elle s'est même aggravée.

Luc M.: Au CIEM, nous croyons que l'environnement en ligne a certainement accéléré l'exposition aux croyances extrémistes violentes. Cette tendance s'est poursuivie, je pense, et n'a certainement pas diminué. Elle s'est sans doute accentuée au cours des dernières années.

Les jeunes, les jeunes hommes ou encore les hommes d'autres groupes d'âge ont facilement accès à des messages d'extrémisme violent. D'ailleurs, dans certains cas, les algorithmes favorisent les chambres d'écho où ils voient leurs croyances et leurs systèmes de croyances renforcés. Voilà, selon nous, où en sont les choses à l'heure actuelle.

• (1230)

Connie Cody: Des termes comme « antiféminisme », « masculinité toxique » et « idéologie néfaste » ne sont pas assortis de définitions fédérales normalisées. Pensez-vous que le gouvernement fédéral devrait définir clairement ces termes avant d'agir pour éviter des applications subjectives ou trop larges?

Luc M.: Pour ce qui est de ce que le gouvernement devrait faire ou ne devrait pas faire... Il nous incombe, au CIEM, de fournir des évaluations et de laisser le gouvernement prendre les décisions en fonction de ces évaluations. Nous ne faisons pas de recommandations en tant que telles. Nous ne fournissons que ces évaluations, qui peuvent être utilisées pour prendre des décisions éclairées.

Connie Cody: Qu'est-ce qui distingue les mouvements antiféministes organisés des critiques légitimes en matière de politiques?

Luc M.: Nous croyons que le fait d'être antiféministe ne signifie pas nécessairement que l'on est fondamentalement violent ou un extrémiste violent. Je pense que, aussi odieux soit-il, il faut faire la distinction entre un discours controversé et un comportement violent, et je pense que c'est ce que le SCRS et le CIEM font ici.

La présidente: Merci.

[Français]

Madame Ménard, vous avez la parole pour cinq minutes.

Marie-Gabrielle Ménard: Merci, madame la présidente.

Merci, Luc et Jean-Pierre. Je joins ma voix à ma collègue Mme Vien; c'est très étrange de vous appeler par vos prénoms, compte tenu de vos parcours et de vos expertises.

Je vais d'abord m'adresser à vous, Luc, mais j'invite Jean-Pierre à réagir également.

Étant donné vos rôles, je comprends que vous soyez très prudents lorsqu'on parle de relations de cause à effet, mais je vous invite quand même à vous prononcer un peu: peut-on complètement

exclure la possibilité que la montée de l'antiféminisme ait un jour des conséquences sur la sécurité nationale?

Luc M.: C'est une bonne question.

En soi, l'antiféminisme peut avoir un effet sur la sécurité nationale mais, comme on l'a expliqué auparavant, il faudrait vraiment que ça se rapproche de l'extrémisme violent. L'idéologie antiféministe, en soi, n'est pas nécessairement quelque chose qui va porter atteinte à la sécurité nationale. Je ne peux pas faire de prédiction, mais, selon ce qu'on a observé au cours des 10 dernières années, la plupart des attaques sont liées à un mélange de *[difficultés techniques]*. Il est donc très rare *[difficultés techniques]*.

Marie-Gabrielle Ménard: On est en train de vous perdre un peu, alors je vais poursuivre avec votre collègue.

Jean-Pierre, dans le cadre de vos fonctions, vous devez aussi regarder les courants à l'international. Récemment, nous avons appris de la part d'autres experts qui sont venus témoigner que les plateformes jouent un rôle important en matière de désinformation. Elles ne produisent pas ce contenu, mais elles l'amplifient. On constate que les pays qui ont légiféré en matière d'encadrement des plateformes numériques sont des pays où la parité politique est plus prépondérante que dans d'autres et où il y a une certaine égalité des genres, pour reprendre le terme « égal ».

Je reviens donc sur la question de la sécurité nationale: dans un pays qui ne légifère pas sur les grandes plateformes numériques, celles-ci peuvent-elles devenir un terreau fertile pour des menaces envers la sécurité nationale?

Witness-Témoin 1: Merci de la question.

Les plateformes de médias sociaux sont certainement le moyen utilisé par tous les extrémistes, non seulement pour influencer et recruter des gens, mais aussi pour propager l'information qui influence la grande majorité de nos sujets d'enquête, c'est-à-dire celle concernant la perpétration envisagée d'un acte terroriste. Selon notre expérience des dernières années, nos alliés du Groupe des cinq et de l'OTAN ont tous le même *[difficultés techniques]*.

• (1235)

[Traduction]

La présidente: Nous éprouvons des difficultés techniques.

Monsieur Luc, je vous conseille d'éteindre votre caméra afin que nous puissions vous entendre le mieux possible.

Monsieur Jean-Pierre, je pense que nous allons essayer de nouveau.

Nous allons ajouter du temps pour Mme Ménard.

[Français]

Marie-Gabrielle Ménard: Merci, madame la présidente.

Je ne sais pas si vous êtes toujours des nôtres, Jean-Pierre, mais j'aimerais vous laisser continuer sur votre erre d'aller. Vous étiez en train de faire une comparaison avec nos alliés de l'OTAN.

Witness-Témoin 1: Pourriez-vous répéter votre question?

Marie-Gabrielle Ménard: Oui. Vous étiez vous-même en train de répondre, mais la communication a été interrompue lorsque vous parliez de pays comparables au sein du Groupe des cinq et de l'OTAN.

Witness-Témoin 1: Essentiellement, la situation est la même partout. La grande majorité des activités extrémistes se passent sur les réseaux sociaux et sur Internet, ou encore sur le Web clandestin. Il n'y a vraiment aucune différence.

Marie-Gabrielle Ménard: Luc, si vous êtes toujours des nôtres, avez-vous quelque chose à ajouter à l'observation de Jean-Pierre?

Luc M.: Non, je n'ai rien à ajouter.

Marie-Gabrielle Ménard: Merci, messieurs.

La présidente: Madame Larouche, vous avez la parole pour deux minutes et demie.

Andréanne Larouche: Merci beaucoup, madame la présidente.

Messieurs, au sujet des menaces, vous avez bien expliqué votre collaboration avec les autres membres du Groupe des cinq, entre autres. On voit que c'est une préoccupation sur le plan international. Il y a eu des exemples ici même, comme l'attentat survenu sur la rue Yonge, à Toronto, en 2018, ou encore celui survenu dans une salle de massage en 2020. À l'international, en Norvège, il y a aussi eu l'attaque du tueur d'Utoya, en 2011, qu'il avait commise parce que sa mère lui avait donné une éducation féministe. Les chiffres montrent que le Canada est le deuxième territoire le plus touché, après les États-Unis, par les violences misogynes motivées par l'idéologie. Il y a donc une collaboration internationale à établir.

Quelle est l'importance de cette collaboration internationale dans la lutte contre l'idéologie antiféministe?

Witness-Témoin 1: Je reviens à mes commentaires initiaux. La grande majorité de ces activités ne franchissent pas le seuil lié à nos enquêtes, premièrement. Ça relève plutôt du domaine criminel, donc c'est une question que vous devriez poser à mes collègues de la GRC.

Andréanne Larouche: Est-ce la même chose si on parle des membres de l'Alliance des femmes de la francophonie canadienne, par exemple, qui ont été victimes d'intimidation ou de violence et

qui ont reçu des colis suspects ou des manuscrits menaçants leur faisant craindre pour leur sécurité?

Dans le même ordre d'idées, vous croyez que cela relève aussi du domaine criminel et que la GRC pourrait intervenir. Est-ce bien cela?

Witness-Témoin 1: Principalement, oui.

Pour que le Service canadien du renseignement de sécurité puisse lancer une enquête, il faut vraiment qu'il soupçonne qu'un acte de violence grave ou de terrorisme risque de se produire.

Andréanne Larouche: Comme vous l'avez dit tout à l'heure, pour le moment, selon vous, le lien entre l'idéologie antiféministe et l'extrémisme violent ou les menaces d'attentat terroriste n'est pas encore démontré. Je crois que vous avez répondu quelque chose de semblable à une question de ma collègue Mme Ménard, tout à l'heure.

Est-ce bien cela?

Witness-Témoin 1: Je suis désolé, mais il semble y avoir des problèmes techniques qui nous empêchent de vous entendre.

[Traduction]

La présidente: Veuillez envoyer votre réponse à la greffière, si vous le pouvez. La question était de savoir s'il y a un lien entre l'idéologie antiféministe et le terrorisme. Vous pouvez envoyer votre réponse à la greffière.

Je tiens à remercier nos témoins de leur présence aujourd'hui.

Je remercie le SCRS du travail extraordinaire qu'il accomplit pour assurer la sécurité de notre pays. Merci beaucoup.

Le Comité va maintenant poursuivre ses travaux à huis clos.

Je demanderais maintenant au public de quitter la salle.

[La séance se poursuit à huis clos.]

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>